
Déclaration de la fédération SUD éducation au Conseil supérieur de l'éducation du 3 juillet 2014

Pour une rentrée, un automne de luttes convergentes

Le dernier CSE de cette année scolaire correspond à un contexte difficile pour l'école, soumise plus que jamais à une rigueur budgétaire qui ne dit pas son nom mais qui guide en réalité bien des mesures prises par le gouvernement.

Ainsi, à propos de « l'inclusion », notion au cœur du projet de décret sur le suivi et l'accompagnement pédagogique des élèves, qui sera examiné aujourd'hui, notion à laquelle nous adhérons pleinement, le pire est à craindre : le Ministère nous explique que les « vieilles structures » que sont les SEGPA (section d'enseignement général et pré-professionnel adapté), les CLIS (classe pour l'inclusion scolaire) et les EREA (établissement régional d'enseignement adapté) vont devoir « évoluer en dispositifs » (innovants bien sûr).

Si on veut faire évoluer le modèle scolaire vers une école réellement inclusive pour les enfants en situation de handicap, il ne suffit pas de décréter leur accueil dans les classes générales en faisant porter la responsabilité sur les enseignant-e-s ou sur des précaires sous payé-e-s, non suffisamment formé-e-s les uns comme les autres. Il faut construire une école capable de prendre en charge la diversité des besoins des élèves. Cela nécessite de changer pas mal de choses de la maternelle à la terminale, des engagements en termes de formation initiale et continue, des moyens supplémentaires et la réduction des effectifs par classe.

Ce n'est pas le choix qui est fait par le ministère. Au contraire, comme le montre le plan testé en avant-première dans l'académie de Grenoble, l'éducation spécialisée devrait faire les frais d'une adaptation aux politiques d'austérité.

Dans ces conditions, tandis que se profile cette politique de suppression de moyens, parler d'inclusion n'a guère de sens. On maintient formellement la structure d'accueil, mais élèves et enseignant-e-s se retrouvent dans une situation impossible. L'inclusion est d'autant plus une illusion que les classes sont surchargées, que les départs en formation spécialisée sont quasiment inexistant dans leurs volumes et dans leurs contenus...

SUD éducation affirme que les élèves ont le droit d'être pris en charge par des personnels formés et qualifiés. Pour une école de l'égalité des droits, SUD Education revendique que tous les moyens de l'éducation spécialisée soient mis au service d'une véritable politique d'inclusion scolaire.

SUD éducation apporte tout son soutien aux luttes actuelles des personnels des structures d'enseignement spécialisé.

Le projet de circulaire RASED représente un vrai-faux sauvetage. Les premiers projets ministériels fin 2013 laissaient craindre le pire pour les RASED : la continuation d'une politique aboutissant à leur disparition et la dissolution des spécialités. Suite aux groupes de travail ministériels, la nouvelle circulaire (à paraître cet été) devrait réaffirmer les missions spécifiques des différents postes (E, G, psychologue), et l'aide directe aux élèves a été réintroduite : SUD éducation est intervenu pour cela. Mais avec les nouvelles missions d'aide aux enseignant-e-s, les RASED ressembleront désormais beaucoup à des conseiller e s pédagogiques, au détriment de l'aide directe aux élèves. De plus, l'intégration des RASED dans un Pôle ressource de circonscription les soumet à un pilotage managérial par les IEN et élargit encore leur zone d'intervention. Cette nouvelle circulaire adapte ainsi le travail des RASED à la pénurie organisée par l'austérité budgétaire.

Ce n'est pas une circulaire d'adaptation à l'austérité qu'il faut pour les RASED mais bien des créations de postes. Nous notons d'ailleurs que dans le projet de Décret sur le suivi et l'accompagnement des élèves, le terme de RASED n'est pas présent.

La rigueur budgétaire impacte aussi la politique de l'éducation prioritaire, dont l'importance n'échappe à personne : à propos des établissements les plus difficiles, dits « REP+ », nous avons accueilli favorablement la mise en place d'une pondération qui doit permettre aux collègues d'inclure dans le service du temps pour la concertation et les pratiques collaboratives. Mais sans les créations de postes nécessaires, elle se traduit le plus souvent par une inflation des heures supplémentaires – et il n'y a alors aucune amélioration des conditions de travail – mais aussi par une diminution de l'offre éducative pour grappiller des heures – au détriment des conditions d'étude ! Dans le même temps, la refonte de la carte de l'éducation prioritaire sera un des enjeux considérables de l'année prochaine.

La carte des CIO est aussi sur la table et le démantèlement est déjà en route – comme on peut le constater dans certaines académies « en pointe » – alors que la régionalisation avance à pas plus ou moins feutrés dans le cadre de la mise en place du Service Public Régional d'Orientation.

L'année scolaire s'achève sans que les personnels aient été écoutés sans que leurs revendications aient été entendues. Ainsi, le Décret Hamon sur les rythmes ne règle pas les problèmes posés par la réforme Peillon, il en crée de nouveaux. Réunir sur un après-midi les activités périscolaires répond uniquement à une partie des préoccupations budgétaires des mairies. Le Décret Hamon pousse à généraliser des journées de 6 heures, à l'encontre des motivations supposément chrono-biologiques de la réforme. Pire, l'allègement des semaines en raccourcissant les vacances crée un cadre horaire global sur l'année, ce qui va vers l'annualisation du temps de travail des personnels. Cela permettra aux communes de « municipaliser » le calendrier des vacances.

Cette réforme des rythmes reste un outil de la territorialisation de l'école et de casse des statuts ; elle n'améliore en rien les conditions d'apprentissages et de réussite des élèves.

Dans beaucoup de départements et de communes, les mobilisations ont repris en juin maintenant que les mairies annoncent leur projet. Comme l'intersyndicale SUD/CGT/FO/FAEN l'a réaffirmé le 26 mai : « le dossier n'est pas clos ». Nous ne pourrons compter que sur nos mobilisations pour imposer l'abrogation de cette réforme, la suspension de sa mise en œuvre et une tout autre réforme pour l'école, ses élèves et ses personnels. C'est le sens de la campagne que la fédération SUD éducation a relancé sur le thème : « Rythmes scolaires, on ne lâche pas l'affaire ! »

L'année scolaire s'achève enfin avec l'exemple de luttes puissantes, porteuses d'espoirs.

Les mobilisations pour le droit à la scolarité de tou-te-s, contre les expulsions et pour la régularisation des sans-papiers ne s'arrêtent pas malgré la continuité d'une politique anti-immigré-e-s..

A la SNCF, la grève reconductible n'a pas été lancée sans raison par SUD rail et la CGT : en vue de l'ouverture à la concurrence du transport de voyageurs, l'entreprise est démantelée (réorganisations, suppressions de postes, découpage des activités, multiplication des filiales, généralisation de la sous-traitance) et le projet de loi vise à éclater le système ferroviaire SNCF-RFF en 3 entités.

La lutte ne faiblit pas contre une convention d'assurance chômage qui prévoit des reculs historiques : baisse des seuils minimaux d'indemnisation pour tou-te-s, baisse des cumuls entre droits acquis et salaires, augmentation des différences d'indemnisation, recul des dispositifs de maintien d'allocation... Les « droits rechargeables » seraient un recul pour une majorité avec un report interminable du versement des droits rechargés à cause notamment des mécanismes combinés avec les reculs de l'activité réduite et des différences d'indemnisation.

Les politiques libérales ont des conséquences dans tous les secteurs. Faire converger les luttes est une nécessité, comme cela a commencé à se dessiner ici ou là mi-juin. Seul un affrontement global pourra changer les rapports des forces, stopper l'austérité et imposer des alternatives.

La volonté du Président Hollande d'accélérer le processus des négociations sur le TAFTA, le traité en vue d'un Grand Marché Transatlantique mettant à mal toutes les normes de production (sociales, environnementales et techniques) s'inscrit pleinement dans ces logiques libérales. Le refus de l'Union Européenne de sortir l'éducation du champ de ces négociations doit alerter encore d'avantage sur les dangers de ce projet. Ce sera une des batailles centrales de l'année à venir.

Nous appelons à une rentrée, à un automne de luttes convergentes contre l'austérité, contre le pacte de responsabilité, pour un autre budget.

Enfin, la soumission aux exigences du libéralisme et du patronat, ainsi qu'en attestent les nouveaux cadeaux concédés au MEDEF à l'ouverture de la conférence dite sociale – à laquelle notre fédération, comme notre Union syndicale Solidaires, ne participera pas, pour ne pas cautionner l'idée qu'un dialogue social existerait alors toutes les politiques en cours attestent du contraire – n'est pas le seul trait marquant de ce gouvernement.

La décision d'abandonner le dispositif « ABCD de l'égalité » et sa dénomination marque aussi une reculade dramatique. Cette décision a particulièrement choqué et consterné la Fédération SUD éducation, d'où une Déclaration complémentaire (à lire sur www.sudeducation.org/L-ecole-est-un-champ-de-bataille.html).